

Agreste Conjoncture

Animaux de boucherie

 $\bigcirc\bigcirc\bigcirc\bigcirc\bigcirc$

Septembre 2015 Porcins — n° 8/11 Infos rapides

page 2

Les abattages de porcins progressent en août 2015

En août 2015, après un mois de baisse, les abattages de porcins augmentent à nouveau de 3 % en têtes et de 4,1 % en téc par rapport à août 2014. Ce même mois, le prix du porc charcutier se situe à 1,57 €/kg carcasse, en baisse de 1,3 % par rapport à août 2014 et de 2 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Depuis début 2015, la production porcine progresse de 1 %. Dans le même temps, la consommation calculée par bilan augmente également. Les exportations de viande porcine sont quasi stables en juillet. Les importations se replient dans le même temps (- 2,3%).

Sommaire

Les porcins

La production augmente au cours des 7 premiers mois de 2015

Sources et définitions

page 5

Pour en savoir plus page 5

Les porcins

Les faits marquants : La production augmente au cours des 7 premiers mois de 2015

En août 2015, les abattages de porcins augmentent de 3 % en têtes et de 4,1 % en téc, par rapport à août 2014. Depuis le début de l'année, ils sont en légère progression en têtes (+ 0,5%).

En août 2015, le prix moyen du porc charcutier classe E+S (1) se situe à 1,57 €/kg carcasse, en baisse de 1,3 % en glissement annuel et de 2 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cette faiblesse du cours est notamment liée aux difficultés rencontrées à l'exportation, dans un contexte d'offre européenne soutenue.

En juillet, la production porcine se replie de 2,3% en glissement annuel. Depuis début 2015, elle progresse de 1%.

En juillet, l'indice IPAMPA de l'aliment est inférieur de 7 % en glissement annuel et de 6 % par rapport à la moyenne guinquennale.

(1) Voir rubrique Sources et définitions

En juillet 2015, les exportations françaises de viande porcine sont stables en glissement annuel. Depuis le début de 2015, elles se sont toutefois repliées de 9%.

En juillet, la situation est contrastée en fonction des destinations : 1 400 téc de moins vers l'union européenne et 1 200 téc de plus vers les pays tiers.

En Europe, l'Italie a particulièrement limité ses achats de viande porcine française (- 2 700 téc en juillet). Coté pays tiers, les envois augmentent notamment vers la Chine (+ 3 000 téc).

Les importations de viande porcine se replient en juillet (-2,2 %, soit 1 200 téc de moins). Ce repli concerne essentiellement l'Union européenne.

En juillet 2015, la consommation apparente de viande porcine (y compris graisse de porc) est en baisse de 1,5 %. Elle progresse toutefois de 3,1 % en cumul depuis le début de l'année.

Les indicateurs

La production de viande porcine est en baisse en juillet

| | | juillet 2015 | | | Cumul de janvier à juillet 2015 | | |
|-----------------------------|--|--------------|------------|-------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---|
| | | juil. 2014 | juil. 2015 | Evol. juil. 2015 / juil. 2014 | Cumul janv. à juil. 2014 | Cumul janv. à juil. 2015 | Evol. cumul janv. à juil. 2015 / 2014 |
| Porcins en nombre de téc | | | | | | | |
| (1) | Abattages (CVJA) | 158 525 | 155 276 | -2,0% | 1 140 323 | 1 151 098 | 0,9% |
| (2) | Importations d'animaux vivants | 199 | 289 | 45,6% | 2 853 | 1 313 | -54,0% |
| (3) | Exportations d'animaux vivants | 5 434 | 4 951 | -8,9% | 34 222 | 33 564 | -1,9% |
| . , . , | Production indigène contrôlée d'animaux (CVJA) | 163 760 | 159 937 | -2,3% | 1 171 692 | 1 183 349 | 1,0% |
| Viande | porcine y c. graisse de porc | en téc | | | | | |
| (5) | Abattages (CVJA) | 158 525 | 155 276 | -2,0% | 1 140 321 | 1 151 099 | 0,9% |
| (6) | Importations de viande porcine * | 52 742 | 51 541 | -2,3% | 362 692 | 356 881 | -1,6% |
| (7) | Exportations de viande porcine | 50 061 | 49 894 | -0,3% | 360 664 | 328 957 | -8,8% |
| (8) | Variation de stocks privés ou publics d'intervention | 0 | -1 834 | | 0 | 0 | |
| (9)=(5) +(6)-(7) -(8) | Consommation indigène contrôlée (CVJA) | 161 206 | 158 756 | -1,5% | 1 142 349 | 1 177 754 | 3,1% |

Source: Agreste, DGDDI (Douanes)

*Chiffres de février 2015 : en cours d'expertise par les Douanes. Un flux inhabituel de 1 000 téc de viande salée, séchée ou fumée en provenance du Royaume-Uni a été enregistré en février 2015. Dans l'attente du retour des services des Douanes, le volume d'importation de viande porcine en provenance du Royaume-Uni a été corrigé pour le mois de février 2015 (suppression de 1 000 téc) au sein de cette publication afin d'éviter que le volume des importations de viande porcine toutes provenances confondues ne soit trop impacté par ce flux inhabituel.

| | Abattages CVJA en nombre de têtes | | | | | | |
|-------------------|-----------------------------------|-----------|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|---|--|
| | août 2015 | | | Cumul de janvier à août 2015 | | | |
| | août 2014 | août 2015 | Evol. août 2015 / août 2014 | Cumul janv. à août 2014 | Cumul janv. à août 2015 | Evol. cumul janv. à août 2015 / 2014 | |
| Porcs charcutiers | 1 851 218 | 1 908 220 | 3,1% | 15 365 454 | 15 407 897 | 0,3% | |
| Coches et verrats | 28 359 | 29 324 | 3,4% | 228 100 | 241 794 | 6,0% | |
| Porcelets | 26 668 | 26 754 | 0,3% | 162 829 | 190 195 | 16,8% | |
| TOTAL porcins | 1 906 245 | 1 964 298 | 3,0% | 15 756 383 | 15 839 886 | 0,5% | |

Source: Agreste

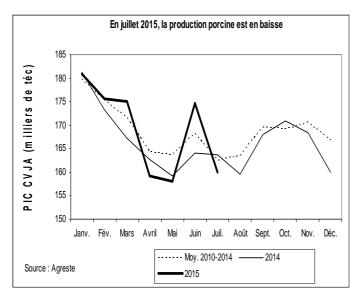
| | Abattages CVJA en téc | | | | | | |
|-------------------|-----------------------|-----------|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|---|--|
| | août 2015 | | | Cumul de janvier à août 2015 | | | |
| | août 2014 | août 2015 | Evol. août 2015 / août 2014 | Cumul janv. à août 2014 | Cumul janv. à août 2015 | Evol. cumul janv. à août 2015 / 2014 | |
| Porcs charcutiers | 150 288 | 156 461 | 4,1% | 1 260 340 | 1 274 125 | 1,1% | |
| Coches et verrats | 4 158 | 4 381 | 5,4% | 32 473 | 35 738 | 10,1% | |
| Porcelets | 367 | 367 | 0,2% | 2 322 | 2 446 | 5,3% | |
| TOTAL porcins | 154 812 | 161 210 | 4,1% | 1 295 135 | 1 312 308 | 1,3% | |

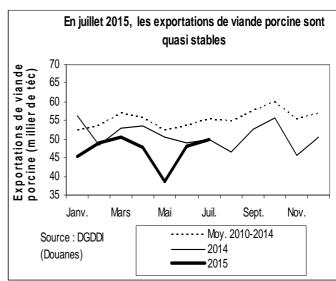
Source: Agreste

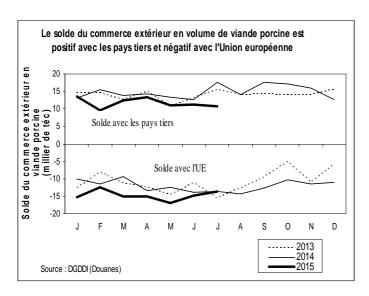
| | Poids moyen à l'abattage (kg) (carcasse sans tête et sans pattes) | | | | | | |
|-------------------|---|-----------|-----------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|--|--|
| | août 2015 | | | Moyenne de janvier à août 2015 | | | |
| | août 2014 | août 2015 | Evol. août 2015 / août 2014 | _ | Moyenne janv. à août 2015 | Evol. moy. Janv. à août 2015 / 2014 | |
| Porcs charcutiers | 81,2 | 82,0 | 1,0% | 82,0 | 82,7 | 0,8% | |

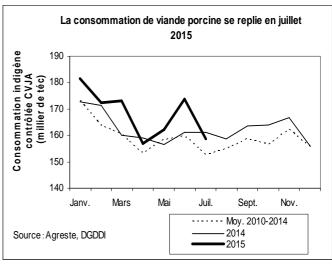
Source: Agreste

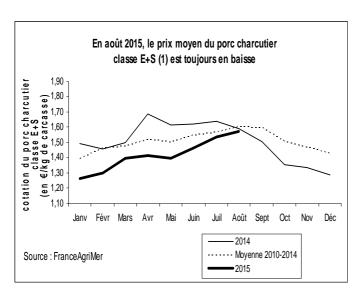
Mises en perspectives

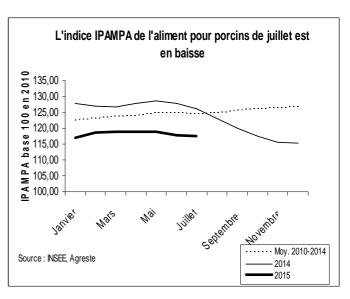












(1) Voir rubrique Sources et définitions

Sources et définitions

Abattages contrôlés des animaux de boucherie - résultats bruts

Nombre (tête) et poids (tonne) des gros animaux de boucherie abattus dans les abattoirs publics ou industriels et dans les tueries particulières, contrôlés par les services vétérinaires.

Abattages contrôlés des animaux de boucherie - résultats CVJA

Les résultats des abattages bruts sont corrigés en appliquant des coefficients de variation journalière d'abattage (CVJA) afin de tenir compte du niveau d'activité des abattoirs qui diffèrent selon les jours de la semaine et la présence ou non de jours fériés dans le mois, le mois précédent ou le mois suivant.

Méthode de calcul des coefficients CVJA

Précédemment, les coefficients CVJA pour les porcins étaient calculés différemment des coefficients CVJA utilisés pour les autres gros animaux de boucherie, l'impact des jours fériés n'étant pas modélisé selon les mêmes hypothèses. Pour les porcins, à partir des résultats d'une étude spécifique menée à la fin des années 1990, il était considéré que les abattages non réalisés pour cause de jour férié n'était que partiellement rattrapé par anticipation ou par report d'activité. D'après les résultats de l'enquête menée en 2005 auprès des abattoirs contrôlés, cette hypothèse n'est plus valide. Il ressort en fait que les abattages non réalisés pour cause de jour férié pour les porcins sont intégralement rattrapés par anticipation ou par report d'activité à l'instar des autres espèces. Par conséquent, à compter de juin 2015, la méthode de calcul des coefficients CVJA pour les porcins a été actualisée et les coefficients CVJA pour les porcins ont été ré-estimés sur l'ensemble de la période 1999 à 2015.

Les données d'abattages, de production et de consommation CVJA ont ainsi été révisées à la date du 1er juin 2015 sur la période 1999 à 2015.

Production indigène contrôlée (PIC)

La production française CVJA correspond aux abattages contrôlés CVJA auxquels on rajoute le solde de commerce extérieur (exportation – importation) d'animaux vivants (hors reproducteurs).

Consommation indigène contrôlée (CIC)

Les quantités de viande consommée en France (exprimées en tonne-équivalent carcasse (téc)) pour un mois donné correspondent aux abattages contrôlés auxquels sont ajoutées les importations de viande et retranchées les exportations de viande et, le cas échéant, les variations de stocks à l'intervention.

CIC CVJA = Abattages contrôlés CVJA + (Importations – Exportations) de viandes – (Stocks fin – Stocks début) à l'intervention. **Indice Ipampa**

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Son calcul est réalisé conjointement par le SSP et l'Insee. Il est alimenté par l'enquête sur l'observation des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA), réalisée par les services régionaux du SSP auprès des organismes vendeurs. L'indice actuel est en base 100 en 2010.

Tonne équivalent carcasse (téc)

Il s'agit d'une unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit.

Cotation porc charcutier E+S

Depuis le 01/01/2014, la réglementation européenne définissant la classe des porcs charcutiers a été modifiée.

Jusqu'en décembre 2013, la classe E correspondait aux porcs charcutiers dont la teneur en viande maigre (TMP) était supérieure ou égale à 55%. Depuis janvier 2014, la réglementation restreint la classe E aux animaux dont la TMP va de 55% à moins de 60%, les porcs charcutiers de TMP ≥ 60% étant dorénavant classés en S.

Le périmètre observé, porcs charcutiers de TMP ≥ 55%, correspond selon la nouvelle réglementation aux porcs des classes E et S réunies.

Pour en savoir plus

Les InfoRapides Moyens de production publiées sur le site Internet de la statistique agricole pour des commentaires plus précis de l'évolution de l'indice Ipampa Aliments du bétail .

Toutes les séries conjoncturelles publiées sur les animaux de boucherie sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste: la statistique agricole

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de Forêt

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Christian Pendariès Composition : SSP Beauvais

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr (dans la rubrique Conjoncture)